



Talizat



Journal municipal 2022  
JANVIER 2022 — # 4

## Le mot du Maire

**C**hères Talizatoises, chers Talizatois,

Le contexte sanitaire ne nous permettant pas de nous retrouver pour échanger en présentiel, ce journal municipal va une nouvelle fois être l'occasion de vous rendre compte de nos activités de l'année 2021, mais aussi de vous présenter nos projets pour l'année à venir. Vous allez pouvoir constater que malgré la situation sanitaire particulière qui caractérise notre mandat, votre équipe municipale reste soudée et motivée pour la dynamique de votre commune.

Après plusieurs aléas, les travaux engagés par l'ancienne municipalité se sont achevés. Les villages de Mallet et d'Auliac ont donc retrouvé leur quiétude, dans un environnement rafraîchi. Je pense que la réhabilitation de chacun d'entre eux est une réussite fonctionnelle et visuelle.

Ces deux réalisations ont pu être effectuées grâce au soutien financier des divers acteurs de notre territoire (État, Région, Département). C'est pour cela que lors de la journée du 16 octobre 2021, de nombreux élus ont répondu présents à notre invitation pour inaugurer nos deux villages flambants neufs et constater par eux-mêmes la bonne utilisation des fonds qui nous ont été alloués. Cette journée s'est achevée dans la cour de notre école communale où nous avons pu présenter aux personnalités présentes, les importants projets que souhaite engager le conseil municipal pour les deux années à venir. Ceux-ci concernent la restructuration de l'école et la création d'un lotissement communal, qui se doivent d'être associés pour que notre commune soit attractive.

Bien sûr, cette journée avait pour but de remercier chacune et chacun pour leur soutien respectif, mais ce fut également l'occasion de les interpellier sur le fait que nous allons très prochainement les solliciter. Car, ici aussi, sans aides financières importantes, ces projets ne seront pas réalisables dans leur intégralité.

Ces projets, qui peuvent paraître ambitieux pour certains d'entre vous doivent être un bouclier à la fatalité qui touche de nombreuses communes rurales, où les écoles et les bourgs se meurent à petit feu. Nous pensons que Talizat, de par sa position géographique, ses commerces, son école, ses associations... a tous les arguments pour préserver, voire développer la dynamique qui est la sienne aujourd'hui (616 habitants au dernier recensement). Il faut anticiper l'avenir pour ne pas avoir de regrets par la suite. L'année 2022 sera également marquée par la mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Ce document aura une importance majeure pour l'avenir de

notre commune, puisqu'il nous y sera demandé d'y inscrire les zones constructibles des 15 prochaines années.

Les agriculteurs, les commerçants, les artisans et les associations sont les premiers acteurs qui donnent une image positive de notre commune. Aussi, je souhaite remercier chacune et chacun de ceux qui s'investissent ou qui se sont investis pour que ces activités existent et perdurent à Talizat. Je sais que le contexte actuel entraîne une baisse de motivation pour s'engager au sein d'une association. Mais j'espère vivement que nous trouverons les ressources pour que nos associations continuent de vivre. Effectivement, elles sont un lien social, un facteur d'épanouissement pour certains d'entre vous (enfants et adultes) mais également un moyen de collecter des fonds pour organiser des manifestations.

Cette fin d'année, le 31 décembre 2021 plus précisément, a été marquée par le départ à la retraite de Jacques Hugon. Jacques a été embauché au sein des services techniques le 18/06/1984. Il a donc œuvré pour notre commune pendant plus de 37 années, ce qui en fait une petite encyclopédie des moindres recoins de notre commune. Je tiens donc, en mon nom, et celui du conseil municipal, à le remercier pour son implication tout au long de ces années. Nous lui souhaitons une bonne retraite, en sachant que nous solliciterons certainement sa mémoire dans les années à venir.

Dans ce journal, je voudrais également avoir une pensée pour Denis Sabatier qui est décédé le 21 octobre 2021, après avoir lutté pendant plusieurs années contre une terrible maladie. Denis a exercé pendant plus de 31 années au sein des services techniques de la commune. Son épouse et ses enfants me chargent de vous transmettre ce message :

*À l'attention des donateurs pour la recherche contre le cancer, lors du décès de Denis Sabatier : Mme Sabatier et ses enfants tiennent à remercier les personnes qui ont témoigné leur soutien par un don à la ligue contre le Cancer. Le montant recueilli et reversé à la ligue départementale et à la ligue nationale s'élevait à 1075 €. Merci aux généreux donateurs pour que le combat de Denis n'ait pas été vain et puisse se perpétuer par ce biais. Françoise Sabatier*

Mesdames, Messieurs, avant de vous laisser découvrir ce nouveau numéro de notre journal municipal, je vous adresse, au nom du conseil municipal de Talizat, tous nos vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année.

**Jean-Charles FAYON**  
Maire de Talizat

## Budget

Le budget communal se décompose en deux parties :  
(chiffres des réalisations et arrêtés au 10/1/2022)

### BUDGET COMMUNE

Les recettes de fonctionnement sont de 719 905,80 €.

Les principales sont :

- Dotation de l'État : 164 840 €
- Attributions et impôts divers : 372 735,81 €
- Revenus locatifs : 70 769,73 €

Les dépenses de fonctionnement sont de 523 057,91 €.

Les principales sont :

- Charges de personnel : 259 384,20 €
- Charges à caractère général : 147 156,49 €
- Charges de gestion courante : 82 462,81 €
- Charges financières : 3 949,66 €

Ce qui permet de dégager 171 139,36 € pour les investissements  
(le solde dégagé tient compte des reports de l'année précédente).

Pour les travaux d'enrochement derrière l'école, un prêt bancaire  
de 70 000 € a été souscrit sur cet exercice.

### BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Les recettes de fonctionnement sont de 103 786,37 €.

Les principales sont :

- Ventes d'eaux et taxe d'assainissement : 95 087,86 €
- Subventions d'exploitation : 8 354,69 €

Les dépenses de fonctionnement sont de 106 328 €.

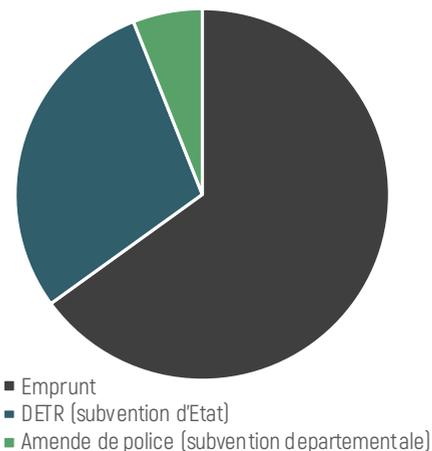
Les principales sont :

- Dépenses de gestion (électricité, achat de fournitures) : 22 489,29 €
- Taxes Agence de l'eau : 12 203 €
- Frais de personnel : 15 000 €
- Charges financières : 4 698,59 €

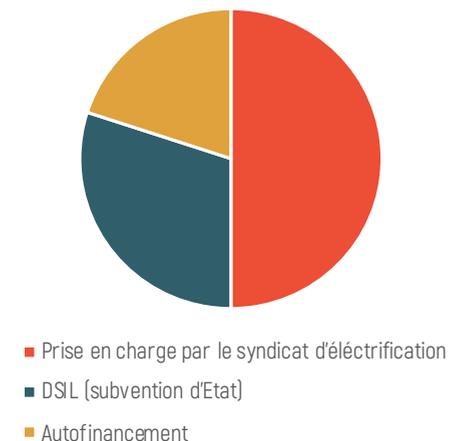
Ce qui permet de dégager un solde positif de 5 485,75 € pour les investissements  
(le solde dégagé tient compte des reports de l'année précédente).

### FINANCEMENTS DES PRINCIPAUX PROJETS 2021

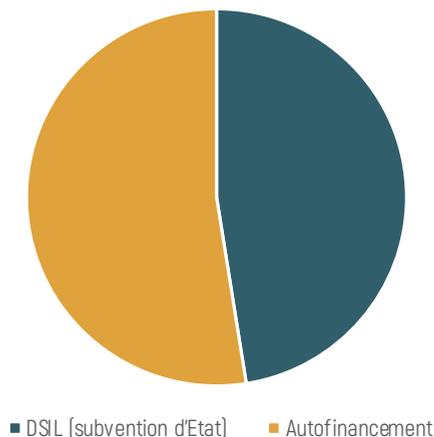
Enrochement derrière l'école : 98 492 € HT



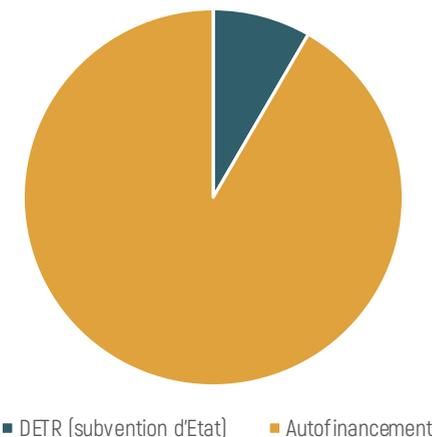
Changement des leds de la traversée du bourg : 12 300 € HT



Rénovation du four d'Alloux : 18 430 € HT



Voirie diverse : 316 961 € HT



Les élus ont fait le choix d'investir sur l'exercice 2021 de façon importante dans la voirie, car l'entreprise qui a réalisé les travaux a maintenu ses tarifs de début 2021. De plus, l'octroi d'une subvention au titre de la DETR 2021 a été attribuée pour la route reliant Frugères à Vernières.

## Travaux d'investissement

**E**n 2021, la municipalité a finalisé des investissements votés sous la précédente mandature et commencés au début de ce mandat. De nouveaux projets ont également été lancés, pour continuer d'investir dans nos villages.

### AULIAC ET MALLET

La refonte des réseaux des villages d'Auliac et Mallet avait été lancée lors de la précédente mandature et les travaux avaient débuté en 2020. Ils se sont terminés en 2021. Pour rappel, sur ces deux villages d'importants travaux ont été entrepris : remplacement du réseau d'eau, création d'un réseau d'eaux pluviales, aménagement des places des fours, goudronnage des rues.

En octobre, les deux villages ont pu être inaugurés en présence de nombreux élus : Monsieur le Préfet : Serge Castel, le Secrétaire Général de la sous-préfecture de Saint-Flour : Francis Rome, le Président du Conseil départemental du Cantal et Conseiller spécial à la Région Auvergne-Rhône-Alpes : Bruno Faure, les Sénateurs : Bernard Delcros et Stéphane Sautarel (également conseiller régional), le Député Jean-Yves Bony, les conseillers départementaux : Didier Achalme et Marina Besse, la Présidente de Saint-Flour Communauté : Céline Charriaud, le Conseil Municipal de Talizat ; ainsi que les jeunes du conseil municipal des jeunes et les habitants des villages. Tous ont pu voir les aménagements réalisés, visiter notre commune. L'inauguration de ces deux villages fut également l'occasion de parler de nos deux futurs projets : le lotissement et la restructuration de l'école.

### ÉCOLE

Le talus à l'arrière de l'école montrait des signes inquiétants de stabilité. Après avoir consulté des bureaux d'études, la décision a été prise de réaliser un enrochement.

Celui-ci offre plusieurs avantages :

- sécuriser l'école contre d'éventuels éboulements ;
- redonner accès aux appartements depuis la passerelle ;
- allouer aux locataires des appartements plus de places de stationnement (21 places dont des places handicapées) ;
- créer un accès piétonnier pour l'école afin que les élèves évitent la route départementale lorsqu'ils se rendent à la salle des fêtes pour des activités.

Les travaux ont été réalisés durant l'été. Un cheminement a été créé et permet de relier le parking de l'école au tour du Puy.

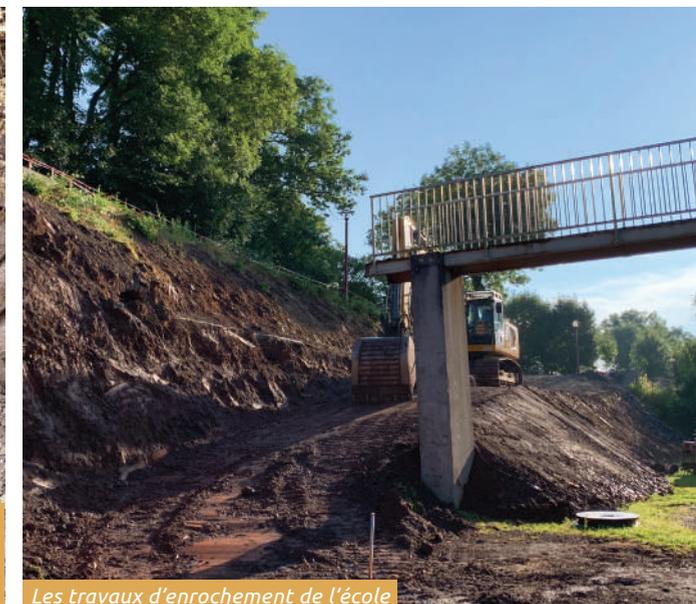
**Montant : 118260 € TTC (Subventions obtenues : 28495,58 € de DETR et 6000 € d'amendes de police)**



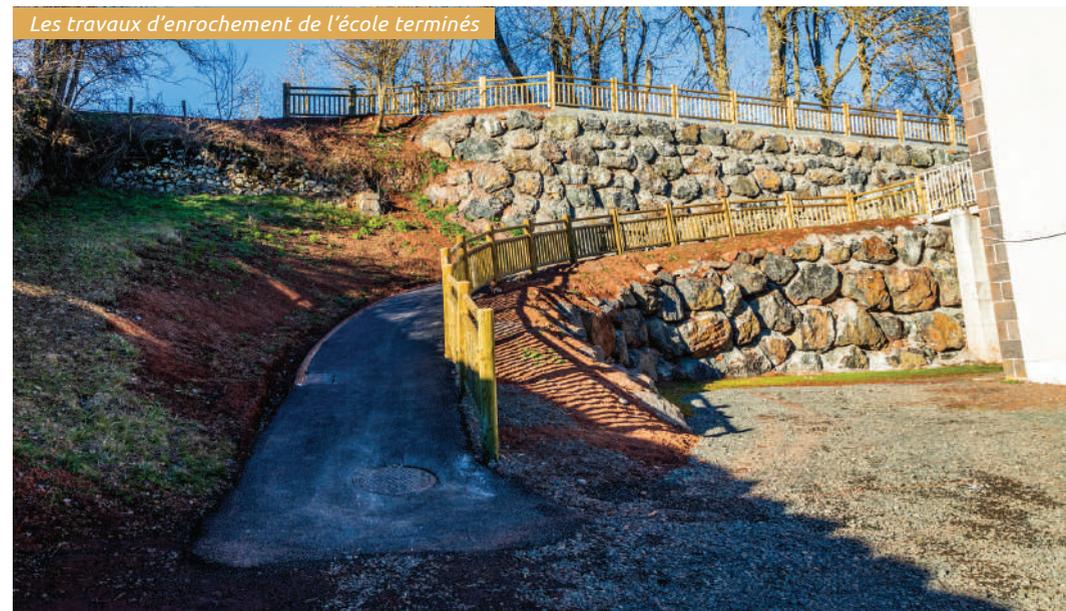
Inauguration des villages de Mallet et Auliac le 16 octobre 2021



Un puits a été découvert durant les travaux d'enrochement. Malgré le souhait de la municipalité, il n'a pas pu être conservé.



Les travaux d'enrochement de l'école



Les travaux d'enrochement de l'école terminés



Travaux de voirie sur la route entre Vernières et Frugères



Travaux de voirie sur la route de Montloubay



Restauration du four d'Alloux



Remplacement par des LED des lampadaires de la RD679

### ÉCLAIRAGE

Afin de permettre une importante économie d'énergie (environ 30 %) pour la commune, les 23 lampadaires de la RD679 ont été remplacés début décembre.

Ces lampes offrent une lumière plus blanche que les précédentes ampoules, ce qui offre une meilleure visibilité.

**Montant de l'investissement : 12 300 € HT subventionnés à 80 % coût restant pour la commune : 2400 €.**

### VOIRIE

La commune continue d'investir chaque année de façon importante pour garder dans le meilleur état possible, les 80 kilomètres de voirie à sa charge.

Certaines routes n'avaient pas connu d'importants travaux d'entretien. En 2021, plusieurs kilomètres ont été entièrement refaits, grâce au maintien des prix de début 2021 par l'entreprise de BTP, malgré la forte augmentation dans le secteur.

Les routes suivantes ont été refaites (certains travaux sont en cours d'achèvement début 2022) :

- entre Frugères et Vernières : 127 635 € HT;
- l'Orbite : 64 694 € HT;
- Montloubay : 30 050 € HT;
- Alloux : 15 212 € HT;
- Piniargues : 10 624 € HT;
- le pont à bascule (suite aux inondations de 2020) : 16 856 € HT;
- les deux montées du puy de Talizat : 40 513 € HT;
- l'impasse Alphone Itier : 8 611 € HT;
- l'élargissement des virages de Bolzat : 2 766 € HT.

Ces travaux sont en cours de réalisation pour un coût total d'environ 300 000 € et se termineront début 2022. La route entre Frugères et Vernières est subventionnée pour 25 % au titre de la DETR.

### FOUR ALLOUX

La commune souhaite entretenir au maximum son patrimoine vernaculaire. Le four d'Alloux n'avait pas été jusqu'à maintenant restauré. Les travaux consistent à construire l'entourage du four en pierre et à rebâtir la voûte en brique réfractaire à l'authentique.

**Montant des travaux : 18 430 € TTC (Subvention obtenue : 8 759 € DSIL).**

**N**otre commune compte trois employés municipaux à l'année chargés de différentes tâches concernant la voirie, l'eau, les espaces verts, l'électricité et bien d'autres. Ils s'activaient tous les jours autour de Jacques Hugon qui vient de partir à la retraite le 31 décembre 2021 après avoir exercé 37 années pour la commune de Talizat. Pour le remplacer, nous avons embauché Florian Hugon de Talizat en novembre.

Les employés municipaux ont tout au long de l'année une forte activité au sein de la commune. Cette année, elle s'est axée autour des espaces verts qui, en raison des conditions climatiques favorables, leur ont don-



Travaux de la passerelle de La Chevade en collaboration avec Saint-Flour Communauté



## Travaux de fonctionnement

né beaucoup de travail. Leurs activités quotidiennes, même si elles ne sont pas toujours reconnues à leur juste valeur, en font un maillon essentiel de la vie de la commune.

En début d'année une débroussailleuse à dos a été achetée pour les employés afin de faciliter leur travail pour les espaces verts ainsi qu'un aspirateur utile et demandé pour les chantiers d'appartements.

En février, le revêtement de sol, en copeaux de bois, de l'aire de jeux de l'école a été entièrement renouvelé et les jeux ont été vérifiés et remis en état pour certains.

En mars les employés, aidés par l'entreprise de Fabien Alinc de Pierrefitte, ont nettoyé et fermé la décharge sauvage qui s'était formée à Mallet.

En mai les employés, en collaboration avec Saint-Flour Communauté, ont mis en place une passerelle en bois pour relier Talizat à la Chevade par le ruisseau « la Chevade ». Le bois pour la fabrication de la passerelle a été fourni par la scierie Graffouillère d'Auliac. C'est l'intercommunalité qui a payé cette installation du fait de la présence d'un sentier de VTT référencé.

Il a été acheté 12 suspensions florales pour embellir les rues du village. Ces suspensions ont été mises en œuvre (terre et fleurs) par le conseil municipal des jeunes.

Par la suite les employés ont déménagé les anciens pots de fleurs vers les villages et ont positionné ces suspensions à travers la commune.

Une balayeuse a été louée à deux reprises pour le nettoyage des rues de la commune : au mois de juillet, puis en octobre pour la préparation de l'inauguration des villages.



Rénovation du bureau des ateliers municipaux

Courant septembre le columbarium du cimetière a été agrandi.

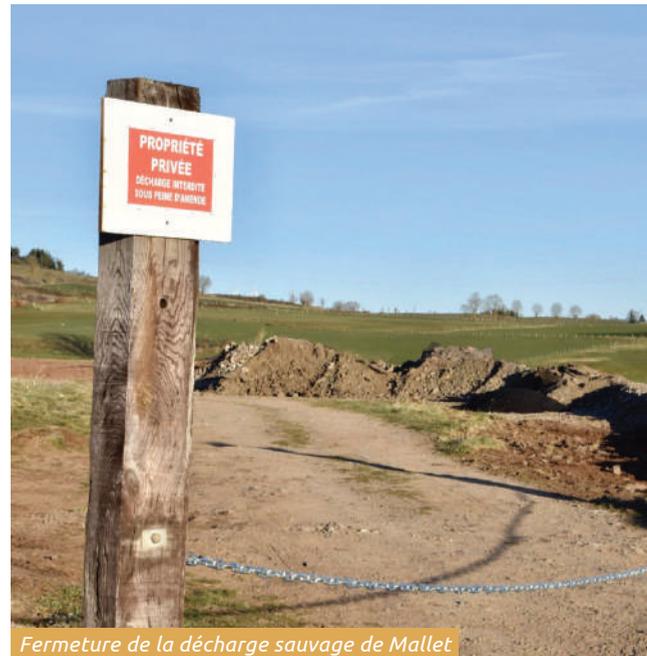
En octobre, novembre et décembre, les employés ont entretenu plusieurs kilomètres de fossés et une vingtaine de passages des près afin de préparer les travaux de voirie qui devaient être effectués par l'entreprise Marquet. Ils ont ainsi refait le tour du puy de Talizat, la route qui relie Vernières à Frugères, la montée de Montlouby et celle de l'orbite.

Courant décembre le bureau des ateliers municipaux a été refait ainsi que ses abords avec la réfection d'un mur en pierres et la plantation d'arbustes.

D'une manière générale les employés municipaux sont là pour la commune et ses habitants tout au long de l'année. Ils contribuent du mieux qu'ils peuvent à leur bien-être et il faudra compter sur eux pour les années à venir.... Même si Jacques est parti vivre sa retraite pleinement.



Entretien des rues à l'aide d'une balayeuse



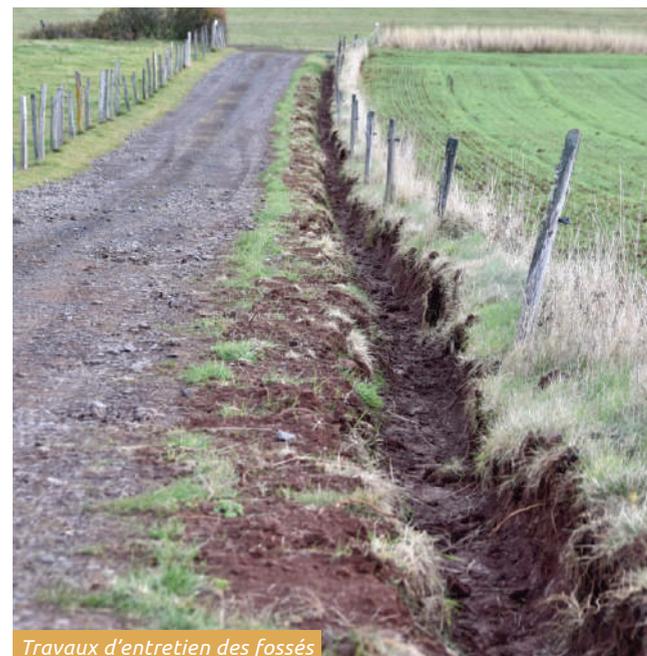
Fermeture de la décharge sauvage de Mallet



Travaux d'entretien de l'espace jeux de l'école



Extension du columbarium



Travaux d'entretien des fossés



Travaux d'entretien des passages

L'année 2021 a été pour les élèves synonyme de changement de protocole sanitaire régulier. L'implication de toute la communauté scolaire et la forte capacité d'adaptation des enfants, ont permis à l'année de bien se dérouler.

Durant l'année scolaire 2020-2021, 78 élèves étaient inscrits. À la rentrée de septembre 2021, ce sont 80 élèves qui sont inscrits.

Depuis le mois de juin, Manon Roudil, enseignante en CE, a dû s'absenter pour un congé maternité. Depuis le mois de septembre, les élèves ont pour remplaçant Romain Cayroche qui sera présent jusqu'en juin lorsque Manon Roudil sera de retour.

Les protocoles sanitaires en place ont grandement limité le nombre d'activités effectuées par les élèves en 2021. Ils ont cependant pu faire des sorties cinéma adaptées à leur niveau, un concert de jazz, de la natation, une initiation aux gestes qui sauvent... En fin d'année scolaire, les élèves sont partis durant une journée au Parc Animalier d'Ardes-sur-Couze.

Des activités ont également eu lieu au sein de l'école. Les MS ont ainsi bénéficié de la venue de Laure Bonnet, enseignante en occitan, qui les a initiés à cette langue durant sept séances. Le jardin et la mare ont continué à être entretenus, permettant aux enfants de s'initier au jardinage ou encore à la cuisine des produits du potager.

L'école a d'ailleurs reçu en 2021 le label objectif développement durable (jardin, mare, nichoir) : niveau expertise. C'est la seule école du département à l'avoir obtenu cette année.

Au-delà de l'important projet de restructuration de l'école (voir article pages 10-11), des travaux d'entre-

## Vie scolaire

tien des locaux ont eu lieu durant cette année :

- Un tableau véléda a été ajouté dans la classe des CE;
- Le système de projection du tableau blanc interactif de la classe de CP a été changé;
- Le sol vieillissant de la classe de maternelle a été remplacé par un nouveau linoléum;
- Des luminaires défectueux ont été remplacés;

Le Conseil d'école du mois d'octobre 2021 a accueilli Roger Hautemayou en tant que Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, succédant à ce poste à madame Delpeuch.



Journée à Ardes sur Couze



Ecole et cinéma

**Equipe enseignante**  
**TPS-PS-MS et direction :** Michel Alriq  
**GS-CP :** Marie Marsal  
**CE :** Romain Cayroche  
**CM :** Claire Grimaud  
**Décharge de direction :** Marie-Claire Turlan  
**AESH :** Anaïs Regimbal/Aurore Combes

**ATSEM :** Alexandra Rozière  
**Cantinière :** Perrine Queille  
**Agent technique :** Franck Valentin



Ecole et cinéma



Initiation aux gestes de premiers secours

Le Conseil Municipal des Jeunes a continué à se réunir en 2021 malgré les difficultés liées à la pandémie. La motivation des jeunes n'a pas été entamée et c'est une année riche qui vient de se clôturer.

Durant cette dernière, ils ont travaillé sur le premier projet : une cabane à livres. Les jeunes ne souhaitaient pas réaliser une boîte à livres classique mais un lieu où il est aussi possible de se retrouver. Ils ont donc, après des recherches sur des idées similaires dans d'autres communes, conçu les plans. Ils sont ensuite allés à la rencontre des fournisseurs, dont la scierie Graffouillère située dans le village d'Auliac.

Puis vinrent les nombreuses heures de travaux manuels, il leur a fallu mesurer, scier, visser, poncer, lasser... autant d'étapes durant lesquelles ils ont fait preuve d'entraide. Les plus aguerris n'ont pas hésité à épauler les novices.

Les jeunes ont également pu compter sur le soutien des employés communaux qui, en plus de leur prêter quelques mètres carrés du hangar communal, ont réalisé les fondations de la cabane et son installation en décembre.

## Conseil Municipal des Jeunes

Elle est accessible à tous, petits et grands. Pour parfaire la cabane, des décorations seront faites en collaboration avec les élèves de l'école au printemps et une rampe pour permettre un accès PMR a été mise en place.

*Quelques règles de savoir-vivre sont à respecter : bien refermer la porte avec le loquet lorsque l'on part, respecter la cabane et les livres qui s'y trouvent. Chacun peut venir prendre un livre et en amener.*

Ce premier projet fut enrichissant pour les jeunes, et a permis de créer une cohésion au sein du groupe. Le projet a été remarqué puisqu'ils ont été interviewés par Radio Totem.

Le Conseil Municipal des Jeunes a aussi répondu présent lors de plusieurs temps forts de l'année : les commémorations — via leur présence et la lecture de textes — et les inaugurations des villages d'Auliac et Mallet. Cette présence n'est d'ailleurs pas passée inaperçue. Les jeunes ont été invités par les Sénateurs Bernard Delcros et Stéphane Sautarel à venir à Paris pour visiter le Sénat.

Ils ont également organisé, pour la première fois sur la commune, une action en faveur du Téléthon. Le samedi 4 décembre, les jeunes ont proposé une vente de crêpes à la salle des fêtes, suivie d'une retraite aux flambeaux dans les rues du bourg. La coordination départementale du Téléthon est venue pour l'occasion leur rendre visite et les remercier pour cette action. 531 euros ont ainsi été récoltés lors de cette après-midi.

Les jeunes fourmillent déjà d'idées pour l'année 2022, pour participer à la vie communale. Ils ont ainsi pour projet de travailler avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sur l'histoire de notre village. En février, le Sénateur Stéphane Sautarel viendra à leur rencontre, à sa demande, pour échanger avec eux et les faire bénéficier d'une dotation pour leurs futurs projets.

Le Conseil Municipal des Jeunes de Talizat est composé de 13 jeunes âgés de 10 à 17 ans et élus pour une durée de 2 ans, et encadrés par 4 élus.



Anciens combattants, Conseil Municipal et Conseil Municipal des Jeunes au monument aux morts

**E**n 1904, la commune lance le projet d'acquisition d'un enclos comprenant une maison d'habitation et ses dépendances pour y établir l'école communale des garçons dans le bourg de Talizat. Le projet est modifié en 1905, pour devenir l'école des filles. À l'époque, le bâtiment central est bordé de deux préaux à l'est et l'ouest. Dans les années 70, l'édifice est remodelé et le préau « est » est supprimé, cela permettant d'ajouter un nouveau bâtiment dans la continuité du bâtiment principal : l'actuelle maternelle. Les logements au-dessus de l'école sont également transformés en appartements. En plus d'un siècle, notre école a donc déjà connu plusieurs modifications, toujours dans le but d'offrir un meilleur accueil aux élèves.



### UN ESPACE QUI A BESOIN D'ÊTRE REMODELÉ

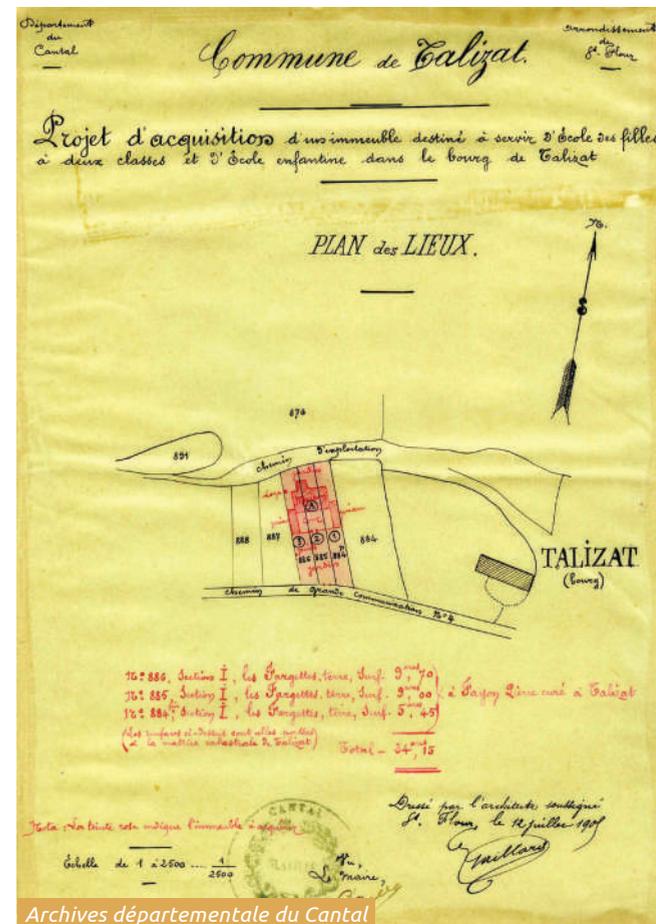
Depuis plusieurs années, nous devons faire face à une problématique d'espace. Le réfectoire n'est plus adapté en taille pour accueillir tous les élèves ; il n'est pas non plus aux nouvelles normes sanitaires en vigueur avec « la marche en avant » - c'est un principe de base, en restauration professionnelle, permettant de respecter les bonnes pratiques d'hygiène mais aussi d'éviter les contaminations croisées -. Pour répondre à la problématique de place, la salle des professeurs a été transformée en second réfectoire, pour que tous les élèves puissent manger en un seul service.

### Un nouveau visage pour l'école

En parallèlement à cette problématique, d'autres sont apparues au fil du temps : le préau extérieur est vieillissant. Les anciens garages qui sont accolés à ce dernier, transformés il y a plusieurs années en point de stockage, ne sont plus adaptés. Le bâtiment des maternelles, bien que le plus récent affiche un déficit énergétique important, ce qui implique des variations de températures au cours de l'année. Les sanitaires du préau central sont vieillissants... Par ailleurs, l'accès à l'école par le parking sud est dangereux du fait de la présence de la départementale. La mise en place du système de dépose-minute depuis un an, du fait des contraintes sanitaires, a permis d'améliorer la sécurité pour les enfants, mais rend le retournement sur l'axe routier dangereux.

Ces problèmes ont rapidement décidé le Conseil Municipal, après son élection, à engager un grand programme de restructuration de notre école. Ces dernières années, l'école a déjà reçu plusieurs investissements importants : remplacement des ouvertures et mise en place de volets roulants sur le bâtiment principal, modernisation de l'éclairage dans les salles de classe, installation de Tableaux Blancs Interactifs dans les classes...

Aidée d'un programmiste — personne qui accompagne à la mise en place et à la coordination dans le cadre de l'élaboration du programme architectural — la commission-école, créée pour l'occasion, après avoir défini les besoins (en concertation avec l'équipe enseignante et le personnel communal), a lancé un appel à candidatures en juin. 11 cabinets d'architectures ont répondu. À l'issue de cet appel à candidatures, 3 cabinets ont été retenus pour répondre à l'appel d'offres. A la suite de leurs réponses et d'une audition des candidats en septembre, c'est un jeune cabinet clermontois qui a été choisi : Ar.TER accompagné du bureau d'études IGETEC.



Archives départementales du Cantal

Depuis cet automne, la commission-école, les cabinets Ar.TER et IGETEC travaillent de concert sur le projet qui a été validé en décembre, après une dernière concertation avec l'équipe enseignante et le personnel communal, mais également la participation des enfants.

### LA RESTRUCTURATION VA PORTER SUR PLUSIEURS POINTS

Un nouveau bâtiment va être construit à l'ouest du bâtiment principal. Ce nouvel ensemble inclura la nouvelle cantine. Elle pourra accueillir jusqu'à 80 élèves et disposera d'une cuisine entièrement aux normes. Le nouveau système de chauffage de l'école et des appartements y sera aussi installé. L'ancienne chaudière au fioul va laisser place à une chaudière à granulés.



Intentions architecturales du nouveau projet — © Ar.Ter



Vue de la nouvelle cour avec le nouveau préau (intentions architecturales) — © Ar.Ter

Le préau extérieur va être détruit, et un nouveau sera construit à sa place. Il accueillera également un lieu de stockage entre le nouveau réfectoire et les classes de l'école élémentaire. Ce préau sera également la nouvelle entrée de l'ensemble scolaire. Il donnera à l'ouest sur un nouveau parking comprenant : vingt six places, deux emplacements pour les transports scolaires et un dépose-minute. Ce nouvel accès permettra de sécuriser l'accès et la sortie de l'école. Un portail sécurisé y sera installé.

Afin de pouvoir construire le nouveau réfectoire et créer le nouveau parking, une bande de terrain a été acquise par la municipalité sur la parcelle de M et Mme Couty à l'ouest de l'école.

Les bâtiments actuels vont également bénéficier de rénovations. Le bâtiment des maternelles va être isolé par l'extérieur et l'isolation des combles sera améliorée. Les sanitaires des maternelles seront entièrement refaits. Des volets roulants seront installés aux fenêtres.

Le préau intérieur sera rénové avec notamment la refonte des sanitaires.

Dans le bâtiment principal, le plafond du couloir d'accès aux classes va être abaissé pour améliorer les performances acoustiques et énergétiques. L'ancien réfectoire sera transformé en salle multi-activités dans laquelle, les élèves pourront pratiquer par exemple de l'art plastique. La garderie y aura également lieu. La cuisine sera transformée en salle des enseignants. L'actuelle salle des enseignants/deuxième réfectoire sera transformée en salle de direction et servira également lors des visites médicales. L'éclairage de la classe de CP sera changé avec la mise en place de LED.

La cour devant les bâtiments sera remodelée afin de mettre en place des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. D'autres aménagements au niveau des espaces extérieurs pourraient également avoir lieu en fonction des subventions que nous obtiendrons.

## UN INVESTISSEMENT POUR DEMAIN

Ce projet est important pour notre commune. Il servira à l'attractivité de cette dernière. Il inscrit aussi notre école dans le temps, et la prépare pour les années futures.

Lors de l'inauguration des villages d'Auliac et Mallet, le projet a été exposé aux élus présents (voir article page 4) et a été bien accueilli. Pour mener à bien ces changements qui s'élèvent à plus d'un million d'euros nous travaillons à l'obtention de subventions.

Les travaux débuteront cet été, avec la démolition de l'ancien préau et le début de la construction du nouveau réfectoire. L'ensemble des travaux durera 14 mois, la livraison devrait avoir lieu en septembre 2023. Le planning prévoit l'organisation des travaux en site occupé afin de limiter au maximum les nuisances pour les élèves durant les périodes scolaires.

Nouveau réfectoire et nouvelle entrée (intentions architecturales) — © Ar.Ter





Le lotissement de la Croisette 2 lancé en 2004 ne disposant plus de places libres depuis 2019, il devenait nécessaire pour la commune de lancer un nouveau programme afin d'attirer de nouveaux habitants.

Une parcelle de 1,7 hectare est en cours d'acquisition entre les lotissements de la Croisette et des Condamines. L'emplacement permet ainsi de disposer d'une continuité au niveau des constructions neuves.

Ce projet de nouveau lotissement est en adéquation avec le projet de restructuration de l'école (voir article pages 10-11). Ces nouvelles maisons vont permettre l'arrivée de nouvelles familles, qui amèneront de nouveaux élèves à l'école et permettront de pérenniser les effectifs.

### Les éléments clés

Le début de commercialisation des lots devrait débuter fin 2022, les premières constructions auront lieu en 2023

17 lots seront disponibles de 742 m<sup>2</sup> à 1018 m<sup>2</sup>

Le lotissement s'appellera : Lotissement Ernest Massebeuf

## Un nouveau lotissement



### Encore du neuf, il reste de nombreuses maisons anciennes à rénover !

Le parc immobilier disponible à la vente sur la commune est très limité. Peu de biens sont en vente. Il reste, en effet, des habitations anciennes non occupées et qui pourraient être rénovées. La municipalité n'a, malheureusement, aucun pouvoir sur ces habitations et ne peut obliger des propriétaires à vendre même s'ils n'utilisent plus la maison depuis plusieurs années. Jean-Charles Fayon a pu s'entretenir avec la Ministre du logement Emmanuelle Wargon lors d'une rencontre avec elle le 4 novembre dernier.

Par ailleurs, de nombreux acheteurs souhaitent acquérir du neuf. Il est donc important pour la commune de disposer à la fois de logements neufs à construire et de logements anciens à rénover, pour satisfaire aux envies du plus grand nombre.



### Le parc locatif de la commune

23 locations dont 2 commerces sont gérées par la commune, de 30 m<sup>2</sup> à 127 m<sup>2</sup>.

Les loyers sont en moyenne de 279 €.

Les locations restent très peu de temps libres entre deux locataires.

### PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Un registre est à la disposition de tous en mairie, pour toute personne souhaitant faire une demande d'évolution sur le PLU actuel.

## Ça s'est passé à Talizat

✦ La municipalité a souhaité améliorer le fleurissement de nos rues. Ainsi au printemps, 24 demi-lunes ont été acquises. La mise en fleurs a été faite par le Conseil Municipal des Jeunes et les employés communaux. Les tonneaux anciennement présents dans le bourg ont été mis dans les villages.

✦ Depuis le mois de mai, une fois par mois le Cyberbus Cantal vient sur la commune. Il est ainsi possible de suivre un ensemble d'ateliers d'inclusion numérique pour être accompagné dans la découverte et l'apprentissage des outils informatiques. Ces ateliers sont déclinés selon différentes thématiques et s'adressent aux publics jeune et adulte. Ils sont gratuits. Les prochaines dates seront : 1er février, 1er mars, 29 mars. Ateliers gratuits, renseignements en mairie.

✦ Durant les deux mois d'été, un radar pédagogique, mis à disposition par le Conseil départemental du Cantal a été installé à l'entrée du bourg côté école. Les chiffres relevés par ce radar sont malheureusement édifiants. 74 % des usagers de la route ne respectent pas la limitation de vitesse de 50 km/h ; des excès à 159 km/h (journée) et 189 km/h (nuit) ont même été relevés. La municipalité continue de travailler à la mise en place de solutions efficaces pour que la vitesse soit respectée. Cette route étant départementale, il nous faut une solution validée par le service des routes du département.

✦ Depuis fin août, chaque jeudi soir, Burger&Co propose des burgers à emporter. Vous pouvez les retrouver devant le hangar communal. Commandes au : 0756924173.

✦ Le mur de soutènement de la RD679 a été refait par les agents du Conseil départemental du Cantal. Le financement a été réparti à 50 % entre la commune et le département.

✦ Une collecte de ferrailles a été organisée fin novembre. Deux points de collecte avaient été mis en place à l'origine : à côté du cimetière et à Liniargues ; un troisième à Savignac a été ajouté en cours de collecte. Au total ce sont 10,100 tonnes qui ont été récoltées. Un don de 800 € a été fait à l'association « Petit ange » par l'entreprise Vittel suite à cette collecte.

## La fibre est disponible

Depuis le mois de septembre, les secteurs suivants sont couverts par la fibre : Alloux — La Chevade — Mallet — Savignac — Talizat — Vernières.

Deux opérateurs sont disponibles : Orange et Free, il suffit de les contacter si vous souhaitez disposer de la fibre.

Les secteurs d'Auliac, Bolzat, Liniargues et Lissargues sont en cours d'étude pour le déploiement.

Le déploiement est géré par Auvergne Numérique avec le département. Pour les villages non raccordés et non prévus à ce jour, nous n'avons pas de visibilité sur un futur déploiement, nous avons cependant remonté au Conseil départemental le besoin qu'ils soient raccordés.

## Comment demander une autorisation d'urbanisme ?

Depuis le 1er janvier 2022, les usagers qui le souhaitent peuvent déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme en ligne.

Trois options sont à votre disposition pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme auprès de la commune où se situent les travaux :

- déposer votre dossier papier au guichet de la commune ;
- envoyer votre demande en recommandé avec accusé de réception ;
- déposer votre demande en ligne.

### Déposer votre demande en ligne

Ce service est disponible depuis le 1er janvier 2022 via le lien :

<https://saasweb.invoke.fr/NetADS/sve/CCPSFM15/>

Soyez vigilant à bien sélectionner la commune sur laquelle se situent les travaux.

Vous devrez ensuite saisir le formulaire puis joindre impérativement les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan masse, photographies, etc.). Les pièces devront être jointes sous format PDF, JPG/JPEG ou PNG.

### Après votre dépôt de dossier en ligne

Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plate-forme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

La commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé de Réception Electronique (ARE).

## Un nouveau logo pour Talizat

Le Conseil Municipal a fait le choix de changer le logo de notre commune, que bon nombre d'entre vous connaissent depuis de nombreuses années.

Notre nouveau logo doté de deux couleurs, jaune ocre et bleu paon prend une forme ronde. Il est composé du profil du puy de Talizat surmonté d'un plant de lentille.

Les divers outils de communications vont être mis à jour au fur et à mesure. Le site internet, la page facebook, les courriers officiels et les tampons sont déjà à l'effigie du nouveau logo ; durant l'année les véhicules et les bâtiments le revêtiront.



Talizat

**2** 021 aura été l'année de construction d'un projet de territoire. En effet, celui-ci a été validé par le conseil communautaire en cours d'année et les premières opérations commencent à voir le jour.

L'attractivité du territoire passe par plusieurs thématiques avec des actions favorisant son développement.

### Développement économique

Le programme LEADER (fond européen) accompagne les collectivités, mais aussi les entreprises. Ce sont six millions d'euros, entre 2014 et 2022, qui ont été injectés sur notre territoire.

La ZA du Rozier-Coren (Zone d'Activités d'intérêt régional) est en cours de commercialisation, ainsi que la ZA de Neuvéglise-sur-Truyère avec notamment l'installation de la coopérative laitière de la Plagne. Les ZA de l'Aubrac (Pierrefort) et du Rouchar (Chaudes-Aigues) sont entièrement occupées.

Le centre aqualudique se modernise avec un réaménagement des extérieurs, mais aussi de l'espace forme bien être.

Saint-Flour Communauté va se doter d'un nouvel équipement sportif avec un tennis couvert où sera également proposé du padel.

Talizat est la quatrième commune à avoir le plus utilisé les chèques Relance, créés fin 2020 pour venir en aide aux entreprises de notre territoire fermées administrativement durant les deux premiers confinements. Nous vous remercions donc d'avoir activement participé à la sauvegarde de nos commerces et services de proximité.

### Services aux personnes

L'extension des maisons de santé de Neuvéglise, de Valuégjols ainsi que la création d'une nouvelle à

Pierrefort sont en projets. L'objectif étant de mieux répondre aux besoins de santé.

Une Maison de l'habitat et un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ont été installés à Saint-Flour dans l'ancienne Caisse d'épargne.

### Culture

La culture s'est invitée à plusieurs reprises à Talizat. Cet été, Marjolaine Turpin, artiste, est venue mettre en valeur notre village sur la thématique de l'eau en s'inspirant de la narse de Pierrefitte dans le cadre du festival « Chemin d'art » : [chemindart.fr/biennale/biennale-2021/](http://chemindart.fr/biennale/biennale-2021/)

Une seconde animation est venue compléter l'offre culturelle sur notre commune avec un après-midi consacré à notre village à travers des récits en patois sur l'histoire de Talizat, animée par Christian Omelhier.

Enfin, la projection du film « Nourrir le changement » (le 22 novembre) lors du festival alimentaire a clôturé cette saison culturelle. L'objectif était de sensibiliser et de débattre sur les méthodes d'exploitation des sols et la production agricole.

### Agriculture

Concernant le volet agricole, la filière veaux fermiers a été mise en place afin de valoriser le savoir-faire local. D'autres projets sont en cours d'études sur la thématique agricole.

### Environnement

Un atlas de la biodiversité vient d'être dévoilé. Nous vous invitons à aller visiter le site internet :

[biodiv-estcantal.cen-auvergne.fr](http://biodiv-estcantal.cen-auvergne.fr)

Biodiv'Est Cantal est un outil de visualisation et de restitution des connaissances de la faune et de la flore des territoires de l'Est Cantal. L'objectif de ce portail est de mettre à disposition du public les

données collectées sur la biodiversité de l'Est Cantal, et ainsi contribuer à sa connaissance et sa préservation par le plus grand nombre. L'ensemble des informations présentées permet d'apprécier et de mieux connaître les espèces présentes, notamment grâce à leur répartition et leur statut de protection, avec une entrée par espèce ou par territoire. Vous pourrez ainsi retrouver la présence et la répartition des espèces par commune. C'est un très bel outil pédagogique.

Un programme de plantation de bosquets de pins est en cours également (favoriser les zones ombragées pour le bétail, et la nidification des oiseaux). Si vous êtes propriétaire foncier et que vous souhaitez participer à cette opération, n'hésitez pas à contacter le service environnement de Saint-Flour Communauté : [a.caprio@saintflourco.fr](mailto:a.caprio@saintflourco.fr) ou le 04.71.60.53.77.

**La page de Talizat sur l'atlas biodiversité**

Talizat (15231)

L'atlas de la biodiversité des territoires de l'Est Cantal vous permet de découvrir les richesses de votre commune. Faune, flore ou fonge : retrouvez toutes les espèces déjà observées autour de chez vous.

975 espèces, 45695 observations, 112 espèces à enjeu, 202 espèces protégées, 5 communes avec observations

7 Amphibiens, 527 Angiospermes, 1 Arachnides, 2 Bryophytes, 5 Gymnospermes, 178 Insectes, 2 Lichens, 19 Mammifères, 2 Mollusques, 214 Oiseaux, 12 Ptéridophytes, 6 Reptiles

Les espèces à enjeux de l'Est Cantal

Dans le cadre de l'ATB Est Cantal, il a été fait le choix de privilégier l'indicateur des espèces en listes rouges régionales et nationales, qui prennent en compte l'état de conservation des populations des espèces, pour définir les espèces à enjeu du territoire.

Les espèces à enjeux de l'Est Cantal ont été définies selon leur statut en listes rouges et nationales dans le cadre de l'atlas de biodiversité.



Des agents de Saint-Flour communauté à l'œuvre pour la rénovation de la fontaine d'Auliac

### Ordures Ménagères

Le SCoT — Schéma de Cohérence Territoriale — a également été approuvé en cours d'année par le SYTEC — Syndicat du Territoire Est Cantal —, structure dans laquelle nous siégeons. En découle la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal où un travail de zonage sera effectué dès 2022 pour toutes les communes.

Le dossier des ordures ménagères sera un des sujets importants du mandat. Des obligations réglementaires imposent de faire des choix essentiels pour l'avenir de notre territoire. C'est pourquoi, dès cette année, l'extension du grand casier sur le site des Cramades va être réalisée.

Les extensions des consignes de tri vont être mises en place en fin d'année 2022 avec des opérations de sensibilisation afin de mieux vous informer. Rappelons que le geste de tri est d'une importance capitale pour une meilleure maîtrise des coûts. Moins de déchets produits, plus de tri ne peuvent être que bénéfiques pour le territoire et ses contribuables. Ne sous-estimez pas vos efforts et vos petits gestes du quotidien, ils sont très importants.

### Services aux communes

Cette année, les services techniques de Saint-Flour Communauté nous ont accompagné pour rénover la fontaine du village d'Auliac. Ces services viennent en complément des travaux que peuvent effectuer nos employés communaux. L'objectif est de pouvoir

s'appuyer, en cas de besoin, sur les agents de l'intercommunalité pour des travaux spécifiques.

Pour finir, nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier des services proposés par Saint-Flour Communauté tels que :

- Portage de repas [saint-flour-communaute.fr/population/portage-de-repas-a-domicile/](http://saint-flour-communaute.fr/population/portage-de-repas-a-domicile/) ou le 04.71.23.23.54
- Aide à l'achat de vélo électrique [saint-flour-communaute.fr/population/velo-electrique-dans-le-cantal/aide-pour-acheter-un-velo-electrique/](http://saint-flour-communaute.fr/population/velo-electrique-dans-le-cantal/aide-pour-acheter-un-velo-electrique/) ou [fmarjou@saintflourco.fr](mailto:fmarjou@saintflourco.fr), certains habitants de la commune ont déjà pu bénéficier de cette aide.
- Aide à la rénovation, Oc'teha : 04.71.45.62.12 ou [habitat15@octeha.fr](mailto:habitat15@octeha.fr)
- Transport à la demande [saint-flour-communaute.fr/transport-a-la-demande/](http://saint-flour-communaute.fr/transport-a-la-demande/) ou 04.71.60.71.72
- Relais Petite Enfance [saint-flour-communaute.fr/population/petite-enfance/](http://saint-flour-communaute.fr/population/petite-enfance/)

### Quelle place pour Talizat dans la Communauté de Communes ?

Depuis les dernières élections, la commune est représentée au bureau exécutif de Saint-Flour Communauté, par Loïc Pouderoux. Il est aussi chargé des travaux et du Service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Par ailleurs, plusieurs élus talizatois siègent à des commissions : Anne-Sophie Bonnet (Commission économie, emploi et formation), Julien Couty (Commission tourisme et thermalisme), Loïc Pouderoux (Commission déchets), Jean-Charles Fayon (Commission développement communal, services aux communes et aux habitants).

La commune est également pôle relais à l'échelle du territoire, cela lui permet de bénéficier de services supplémentaires pour les habitants.

### Le CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Talizat a encore été actif cette année malgré le contexte sanitaire.

Le 7 novembre, s'est tenu le traditionnel repas des aînés. Après une année blanche, les plus de 65 ans étaient invités à un moment convivial autour d'un repas préparé par l'auberge de la Planèze et animé en musique par Jérôme Farges.



En fin d'année, le CCAS a distribué une soixantaine de colis aux aînés. Les colis ont été apportés aussi bien aux personnes seules, en couple, qu'aux personnes résidant en maison de retraite.

### Le CCAS aide les jeunes à passer leur BAFA

Un programme d'accompagnement financier à destination des jeunes de la commune souhaitant passer le BAFA a été lancé par le CCAS. Un financement à hauteur de 150 € est possible. Renseignements et demandes auprès du secrétaire de mairie.

## État civil

### Naissances

Noé BOYER _____	15/03
Louisa COUTTET _____	22/04
Léonie MEYNIEL _____	29/05
Jasmine CHADI _____	05/07

### Mariages

Yannick SABATTE et Apolline CARRE _____	03/07
David PAGES et Justine LANTUEJOUL _____	14/08
Alexandre COURTET et Nathalie TALAMANDIER _____	16/10

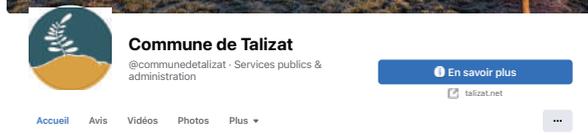
### Décès

Fernande COULON _____	26/03
Roger BERTRAND _____	25/05
Yvette BRUN _____	27/05
Sylvain PAVOT _____	10/07
Aimé CHAUME _____	25/07
Odette MIGNE _____	07/08
Jean BONNET _____	10/10
Denis SABATIER _____	21/10
René PAGES _____	03/12

## Pour ne rien rater

La commune diffuse régulièrement des informations par voie de presse, mais également sur :

- son site internet [talizat.net](http://talizat.net) (délibérations, arrêtés...)
- sur sa page Facebook [facebook.com/communedetalizat](https://facebook.com/communedetalizat) (actualité au jour le jour).



## Infos pratiques

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 8 h – 12 h 30/13 h 30 – 17 h 15  
Mardi : 8 h – 12 h 30/Fermé au public l'après-midi  
Mercredi : 8 h – 12 h 30  
Jeudi : 8 h – 12 h 30/Fermé au public l'après-midi  
Vendredi : 8 h – 12 h 30/13 h 30 – 16 h 45

### Coordonnées

04.71.23.70.22 /mairie-de-talizat@wanadoo.fr

### Services

Une borne camping-car est située sous la salle des fêtes, elle est en service juillet et en août. Elle fonctionne avec des jetons universels (2 €) disponibles dans les commerces de Talizat et à la mairie.

### Pont-bascule

Une bascule automatique (pèse bétail 2 €, pont bascule) est accessible toute l'année.

#### Tarifs :

- de 0 à 1 500 kg : 2 €;
- de 1 501 kg à 5 000 kg : 3 €;
- + de 5 001 kg : 5 €.

### Recyclage

Une benne à déchets verts (à côté de la bascule) est mise à la disposition des habitants pendant la période estivale.

Des boîtes pour recycler vos piles et ampoules sont à votre disposition à la mairie.

La municipalité et la gendarmerie veillent aux créations de décharges sauvages et aux dépôts sauvages sur la commune. Il est rappelé qu'une déchetterie intercommunalité est à la disposition de tous aux Cramades, Zac de la Florizane à Saint-Flour.

Du 01/05 au 31/10

Fermés les Jeudi, dimanche et jours fériés.

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 8h30-11 h 45/14h-18 h 15

Du 01/11 au 30/04

Fermés les Jeudi, dimanche et jours fériés.

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 8h30-11 h 45/14h-17 h 15